

Inauguration de la place « Major Jean-Pierre Vignaux »

Voir notre édito ci-contre



Édito



Olivier BERNARD
Maire de Livron

Un oubli mémoriel

Il y a la Grande Histoire, celle qui marque les mémoires... et qui doit s'ancrer dans les mémoires. Il y a aussi le recul, la hauteur, que l'on doit prendre par rapport aux événements qui surviennent dans nos vies... recul et hauteur qui permettront de donner aux événements l'importance qu'ils méritent, plus tard, et ainsi les transformer en une page d'histoire..

Ce qui est arrivé au Major Vignaux le 22 juin 1993, tué par un forcené dans un commerce de Livron, aura ainsi marqué nos mémoires et marqué notre passé. Et même si cette commémoration survient deux décennies plus tard, et qu'elle constitue, avec la hauteur nécessaire, un véritable oubli mémoriel, elle aura permis à chacun d'entre nous de placer cet événement dans la dimension qu'elle méritait : nous avons voulu, mon équipe et moi-même, replacer et positionner ce drame dans le contexte de notre histoire contemporaine. Et si une stèle ne remplacera jamais la vie d'un homme, l'homme restera à jamais, à travers elle, gravé dans nos mémoires. Et, de même, les sillons de la République, bleu-blanc-rouge, de la Patrouille de France, resteront à jamais gravés dans le ciel livronnais.

Nous avons à réparer cet oubli. Merci aux Livronnais de l'avoir demandé. Merci à la représentation départementale de l'État, de la Gendarmerie, à l'Armée de l'Air, de nous avoir permis de rattraper l'histoire au travers de cette commémoration en réunissant sa famille, son épouse, ses enfants et petits-enfants, ses amis. Merci à Livron de ne pas oublier...



Page 5 : DOSSIER, les tarifs cantine et périscolaire de la rentrée

Sommaire

ACTUALITÉ

- ▶ Les bruits de voisinage..... p. 2
- ▶ Recensement..... p. 2
- ▶ Numéros utiles..... p. 2
- ▶ Le PASsage..... p. 3
- ▶ Ordures ménagères..... p. 3
- ▶ Déchetterie intercommunale..... p. 3
- ▶ Palmiers Prestige..... p. 4

- ▶ Vignal Énergies..... p. 4
- ▶ Office de tourisme..... p. 4

DOSSIER TARIFS CANTINE ET PÉRISCOLAIRE : FAISONS LE POINT

- p. 5

- ÉTAT CIVIL..... p. 6

TRIBUNES..... p. 6

- ▶ Le mot de la majorité..... p. 6
- ▶ Le mot de la minorité..... p. 6
- ▶ Courir Livron Loisir..... p. 6

HISTOIRE..... p. 7

À VOS AGENDAS !..... p. 7

LES BRUITS DE VOISINAGE

Qu'est-ce que c'est et comment y remédier ?

Bruits et nuisances, que dit la loi ?

Il faut distinguer plusieurs types de nuisances :

- les bruits de comportements,
- les bruits provenant d'une activité,
- les bruits provenant d'un chantier,
- les bruits provenant d'une Installation Classée Protection de l'Environnement (ICPE).

Les bruits de comportement sont tous les bruits provoqués de jour comme de nuit :

- par un individu locataire, propriétaire ou occupant (cri, talons, chant...),
- ou par une chose (instrument de musique, chaîne hi-fi, outil de bricolage, pétard et feu d'artifice, pompe à chaleur, éolienne, électroménager...),
- ou par un animal (abolements...).

En journée, ces bruits peuvent causer un trouble anormal de voisinage dès lors qu'ils sont :

- répétitifs,
- intenses,
- ou qu'ils durent dans le temps.

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés de façon occasionnelle par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils « bruyants » ne peuvent être effectués que de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30.

Ces travaux sont interdits les dimanches et jours fériés.

Les bruits provenant d'une activité

- professionnelle non classée ICPE (livraison, ventilation / climatisation, extracteurs d'air des restaurants),
- activités sportives ou de loisirs,
- manifestations culturelles et de loisirs, cinémas, théâtres, expositions, foires.

Les bruits provenant d'un chantier

Les arrêtés préfectoraux prévoient des dispositions concernant les horaires des chantiers : les travaux bruyants et gênant le voisinage sont interdits, en tous lieux, à l'intérieur des immeubles comme sur le domaine public, aux heures suivantes :

- avant 7 h et après 20 h du lundi au samedi,
- les dimanches et jours fériés.

Les infractions sont caractérisées par

- non-respect des conditions d'utilisation de matériels et d'équipements,
- fait de ne pas prendre les précautions appropriées pour limiter le bruit,
- comportement anormalement bruyant (laissé à l'appréciation des juges).

Les bruits provenant d'une ICPE :

Ces nuisances sont de la compétence des Préfets.

Démarches amiables

Dans tous les cas, il est recommandé successivement :

- de s'entretenir avec l'auteur du bruit pour l'informer des désagréments,
- de demander à la mairie s'il existe un arrêté sur le bruit en cause (par exemple sur l'usage des tondeuses à gazon). Si l'immeuble est en copropriété, il est utile de vérifier le règlement de copropriété qui peut limiter ou interdire certains bruits,
- d'adresser à l'auteur du bruit un courrier simple, puis recommandé avec avis de réception si la gêne persiste,
- de recourir à une tierce personne pour tenter de régler le conflit (par exemple, syndic de copropriété, gardien d'immeuble). Il est également possible de recourir gratuitement à un conciliateur de justice,
- de faire appel à un huissier si les nuisances se répètent pour établir un ou plusieurs constats en vue d'un éventuel recours contentieux.
- D'informer la police municipale ou la gendarmerie de la commune.

Pour de plus amples informations : www.drome.pref.gouv.fr

Arrêté N° 2015183-0024 réglementant les bruits de voisinage sur le département de la Drôme.

BIENTÔT 16 ANS !
Pensez au recensement citoyen

Tout jeune, garçon et fille, de nationalité française doit se faire recenser entre la date anniversaire de ses 16 ans et la fin du 3^e mois suivant.

Le recensement citoyen est une démarche obligatoire et indispensable pour participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).



L'attestation de recensement puis le certificat de participation à la JDC sont indispensables pour se préparer à des examens soumis au contrôle de l'autorité publique.

Une fois recensé, le jeune sera inscrit d'office sur la liste électorale lorsqu'il aura 18 ans et pourra s'inscrire sereinement et sans retard, au permis de conduire ou conduite accompagnée, au baccalauréat, présenter un CAP, ... Ils doivent se présenter en mairie, munis de leur carte nationale d'identité, du livret de famille de leurs parents et d'un justificatif de domicile récent. Une attestation de recensement leur sera remise.

Ils peuvent également effectuer la démarche en ligne par le biais du lien suivant :

<https://mdel.mon.service-public.fr/recensement-citoyen.html>

RENSEIGNEMENTS ET CONTACTS

RÉGION SUD-EST

CSN Clermont-Ferrand
Départements : 03 / 15 / 43 / 63
Tél. : 04 73 99 25 15

CSN Lyon
Départements : 01 / 07 / 26 / 42 / 69
Tél. : 04 37 27 25 07

CSN Marseille
Départements : 04 / 05 / 13
Tél. : 04 91 01 52 46

CSN Nice
Départements : 06 / 83 / 20
Tél. : 04 93 62 78 68 ou 04 93 62 78 47

CSN Nîmes
Départements : 30 / 48 / 84
Tél. : 04 66 02 31 73

CSN Perpignan
Départements : 11 / 66 / 34
Tél. : 04 68 35 85 85

CSN Varcès
Départements : 38 / 73 / 74
Tél. : 04 56 85 74 00

ALLO

- LA MAIRIE :04 75 61 74 66
- Conseil général04 75 79 26 26
- Préfecture (26)04 75 79 28 00
- Service Culturel :04 75 40 41 37
- Police Municipale :04 75 61 13 81
- Service des Politiques éducatives (SPE) :
- Enfance04 75 61 16 59
- Éducation04 75 61 16 61
- Restauration scolaire04 75 61 13 80
- Médiathèque :04 75 61 14 90
- Service Technique :04 75 85 55 00
- Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) :04 75 61 16 60

PERMANENCES EN MAIRIE

- ADIL 26 : 4^e mardi du mois, 1 mois sur 2 (prochaines permanences en mars, avril puis juin) de 10 h à 11 h 30.
- CIDFF (Centre d'information sur les droits des femmes et des familles) : 1^{er} et 3^e vendredis du mois, de 9 h à 12 h et 2^e et 4^e mardis du mois de 14 h à 17 h, salle des voûtes.
- CPAM : permanences juillet/août 2015 :
- de 13 h 30 à 16 h 30 les lundi 6 juillet, mercredi 8 juillet, mercredi 15 juillet, mercredi 22 juillet, lundi 27 juillet, mercredi 29 juillet, lundi 24 août, mercredi 26 août,
- de 8 h à 11 h 45 et de 13 h à 16 h le lundi 31 août.
- REMAID : permanence le 4^e jeudi du mois sur RDV, de 9 h à 11 h.
Tél. : 04 75 55 39 34
- Vivre sans alcool : 2^e vendredi du mois de 15 h à 16 h, salle des Voûtes.
- UNAFAM (Union nationale de familles et amis de personnes malades et ou handicapées psychiques) : accueil, écoute, renseignements sur rendez-vous au 04 75 55 16 43.

LIVRON INFOS

Le prochain numéro de *LIVRON infos* paraîtra le 28 septembre 2015. Merci de transmettre vos informations au journal avant le 1^{er} septembre 2015. Contact : communication@mairie-livron.fr



Journal mensuel d'informations municipales Livron infos :
90, avenue Joseph Combier
26250 Livron
Tél. : 04 75 61 74 66
Fax : 04 75 61 75 48
Mél : courrier@mairie-livron.fr
www.livron-sur-drome.fr



Directeur de la publication : Olivier Bernard
Conception - Rédaction : Conseil municipal
Lydie Letourneau
Olivier Bernard - Francis Fayard
Photos - Illustrations : Mairie de Livron - associations livronnaises



Mise en pages - Impression - Régie publicitaire : Imprimerie du Faubourg - Compographie
38, avenue Jean-Jaurès 26200 Montélimar
Tél. : 04 75 91 83 00 - pao@compographie.fr
Dépôt légal : Juillet 2015
Tirage : 5000 exemplaires
Distribution : services municipaux.
Imprimé sur papier recyclé.
Ce journal est financé par la publicité.
Merci aux annonceurs pour leur participation.

Numéros utiles

AVOCATS

- Durand04 75 61 70 99
- Rivoire04 75 61 00 34

CORRESPONDANT DAUPHINÉ LIBÉRÉ

- Claudie Dolader06 26 90 28 88

CULTE

- Église catholique04 75 61 61 78
- Église protestante unie04 75 61 60 93

CULTURE

- Espace Culturel04 75 61 74 66
- École de Musique04 75 61 38 70
- MJC « Coluche »04 75 61 61 71
- MJC Petits-Robins04 75 61 21 45
- Médiathèque04 75 61 14 90
- Office de Tourisme04 75 61 66 93

ÉCONOMIE

- Cellule développement économique04 75 61 47 29
- Chambre des métiers :
Montélimar04 75 00 86 20
Romans04 75 05 88 00
- Chambre de commerce et d'industrie de Valence04 75 75 70 00
- DDAF04 75 82 50 50
- Office de Tourisme04 75 61 66 93
- UCIA04 75 85 54 02

ÉDUCATION, ÉCOLES

- Batipôle04 75 61 10 10
- CFA Lucien Ravit04 75 61 69 55
- Collèges :
Collège D. Faucher04 75 61 13 60
Collège « Les 3 Vallées »04 75 62 01 88
Collège et école privés A. Cartier04 75 61 79 44
- Écoles maternelles :
École F. Mistral04 75 61 79 12
École Saint-Genys04 75 61 67 33
École P. Éluard04 75 61 68 18
École Petits-Robins04 75 61 74 52
- Écoles primaires :
École M. Pagnol04 75 61 79 02
École A. Daudet04 75 61 79 04
École Saint-Genys04 75 61 34 73
École Petits-Robins04 75 61 74 52

EMPLOI, FORMATION

- Pôle emploi : demandeurs d'emploi39 49
- Pôle emploi : employeurs39 95
- Mission locale, jeunes, RMI, orientations04 75 61 11 60
- Manpower04 75 85 77 10

ENFANCE

- Secrétariat service enfance (service municipal)04 75 61 16 59
- Centre de l'enfance04 75 61 30 84
- Enfance et partage04 75 25 17 46

LOGEMENT

- D.A.H.04 75 81 30 60
- Société pour le développement de l'habitat04 75 81 39 39
- Habitat Dauphinois04 75 44 92 20

NOTAIRE

- Métral04 75 61 67 85

SANTÉ, SOCIAL

- Ambulances-VSL Aides assistance Pensu04 75 61 11 15
- Ambulances-VSL-Taxis Bertrand04 75 85 52 75
- Ambulances Gaule04 75 61 25 25
- Audition Constant04 75 40 52 26
- Chromothérapeute - chromo auriculothérapeute
M^{me} Jocelyne Heimbourger 06 76 12 44 02
- Dentistes
M^{lle} Barres04 75 85 63 54
M. Derville04 75 61 67 24
M. Julliant04 75 61 68 60
- Diététicienne
M^{me} Julie Fresko06 67 86 99 51
- Infirmières
M^{me} Barral04 75 61 21 65
M^{me} Benoit Janin Christine, M^{me} Ricateau Catherine07 71 27 84 39
M^{me} Berrebi Florence06 29 36 25 13
M^{me} Camus Francine04 75 61 84 49
M^{me} Donato Christel06 70 72 64 70
M^{me} Liardet Ophélie06 62 14 94 86
M^{me} Llamas Nicole04 75 61 00 95
M^{me} Martinez04 75 61 00 95
M^{me} Menut04 75 61 00 95
M^{me} Teysier04 75 61 00 95

- Laboratoire d'analyses médicales Chalendard04 75 61 76 04
- Masseurs Kinésithérapeutes
J. Cottreau, N. Dumas, L. Boulon, B. Estéoule, C. Maley, S. Roudil04 75 61 76 16
- Mouton04 75 85 55 85
- Médecins
Dr Denis04 75 61 76 07
Dr Douzou04 75 85 60 99
Dr Giral, Rossignol et Omran04 75 85 61 23
- Orthodontiste
Dr Mousseef04 75 61 32 50
Dr Raillon04 75 85 60 49
- M^{me} Virginie Liotard-Dondoglio04 75 58 87 37

- Orthophonistes
Pascaline Brébion04 75 61 48 27
Sophie Brunel-Aigon04 75 85 41 07
Sophie Clément04 27 68 14 21
- Ostéopathes
M^{lle} Dondoglio et M. Codol 04 75 55 77 10
M. Giovanna04 75 85 25 03
- Pédiacre - Mouton04 75 85 55 85
- Psychanaliste
Marie-Christine Geay06 76 23 64 85
- Psychothérapeute
M^{me} Florence Faure06 22 43 76 80
Cabinet Maux en mots Agnès Picq et Françoise Aublet06 83 75 49 03
- Pharmacies
Grande pharmacie de Livron 04 75 85 56 91
Blanchard04 75 61 61 50
Gros04 75 61 67 39
- Podologue
M^{me} Gevry04 75 85 60 14
- Cabinet de radiologie04 75 61 25 43
- Sage-Femme M^{mes} Ollivier-Mercurolet et Courtan04 75 61 66 73
- Services soins à domicile04 75 85 34 23
- Cabinet d'énergétique traditionnelle
Chinoise - M. Forand06 15 94 02 64
- Taxis
ALM04 75 61 39 13
Taxis Gisèle Charre04 75 40 91 46
Taxi Les Petits Robins06 65 15 20 00
- Accueil et orientation gérontologique04 75 25 17 46

- Association drômoise MST/Sida04 75 42 14 49
- CAF08 10 25 26 10
- Centre de planification et d'éducation familiale04 75 61 21 97
- Centre de transfusion sanguine04 75 82 44 00
- Centre Enjalbert06 64 00 68 41
- Centre médico-social04 75 61 21 97
- Clinique vétérinaire Brun, Bourgogne04 75 61 75 29
- CPAM Valence04 75 75 53 53
- Croix-Rouge Alain Garayt 04 75 61 28 36
- Drogue info service (gratuit) 0800 23 13 13
- Éducateur Point Jeunes... 04 75 84 49 70
- Entraide protestante06 77 76 29 03
- Maison retraite Cauzid04 75 61 61 55
- Sécurité sociale04 75 75 53 53
- Sida info service (gratuit) 0800 84 08 00
- SOS enfance maltraitée (gratuit)0800 05 41 41
- Vivre sans alcool04 75 57 38 97

SERVICES DIVERS

- Déchetterie04 75 61 24 78
- Fourrière animale04 75 41 44 61
- Renseignements SNCF36 35
- Info-Rhône3615 Info Rhône
- Info-routes0826 02 20 22
.....ou 3615 Routes
- La Poste04 75 61 40 25
- Météo France0892 68 02 26
- Trésorerie04 75 85 62 22

SPORTS ET LOISIRS

- Gymnase Claude Bon04 75 85 54 46
- Piscine municipale04 75 61 69 47
- Stade de football04 75 61 66 09

URGENCES

- Assainissement (Ternois)0825 08 03 41
- Centre anti-poisons04 75 54 14 14
- Centre hospitalier04 75 75 75 75
- EDF09 726 750 26
- GDF04 75 40 93 13
- Gendarmerie17
- Grands Brûlés04 78 61 88 88
- Police municipale04 75 61 74 66
- Samu15 ou 04 75 85 31 00
- Sapeurs pompiers18
- Saur Livron (eau)www.saur.com

LE PASSAGE

Lieu d'accueil enfants-parents à Livron

Après une première ouverture à Alex en 2014, la Communauté de Communes du Val de Drôme a ouvert à Livron, depuis le 29 mai dernier, une deuxième antenne du lieu d'accueil enfants-parents. En présence de Jean Serret, président de la C.C.V.D., d'Olivier Bernard, maire de Livron et vice-président de la C.C.V.D. en charge de la petite enfance, de M^{me} Florence Derdérian, présidente du Conseil d'Administration de la Caisse d'Allocations Familiales, cette antenne du PASSage a été inaugurée ce 3 juillet 2015.

Le PASSage est un lieu, un temps d'accueil où petits et grands viennent passer un moment, jouer, échanger, se poser, partager... À chaque temps d'ouverture, deux accueillants professionnels de la petite enfance, sont présents et disponibles pour des échanges.

Espace de jeu adapté aux plus petits, le PASSage est à mi-chemin entre la maison et la collectivité. L'enfant peut découvrir, rencontrer, s'éloigner et revenir, sécurisé par la présence de son parent.

Pour l'adulte (parent, grand-parent, futur parent), c'est l'occasion de partager un moment de jeu avec les enfants ou bien d'échanger avec d'autres parents, ou encore de faire une pause dans le quotidien.

Informations pratiques

Aucune inscription préalable n'est nécessaire. Chacun est libre de venir et de repartir quand il le souhaite. Le PASSage est ouvert dans les locaux du Relais Assistantes Maternelles à Livron chaque vendredi de 9 h à 12 h dans la maison de la santé et de la solidarité 2 rue Comte de Sinard tél. 04 75 25 97 27 ou 04 75 25 64 36 ou courriel lepassage@val-de-drome.com.

Ce lieu complète les services intercommunaux proposés aux citoyens et, notamment, une des quatre antennes du relais assistantes maternelles qui occupe le même bâtiment. Rappelons qu'un Relais Assistantes Maternelles tient des permanences d'information à l'attention des parents et des assistantes maternelles, anime des temps d'accueil et d'éveil à destination des parents accompagnés de leur assistante maternelle.

M^{me} Derdérian, présidente de la C.A.F., félicite notre territoire.

Suivaient ensuite les allocutions du président de la C.C.V.D. Jean Serret, d'Olivier Bernard, responsable de la petite enfance à la C.C.V.D., mais aussi, et surtout, une intervention remarquée de M^{me} Derdérian, présidente de la C.A.F. qui félicitait les investissements sur ce territoire et sur Livron en matière de po-



Inauguration en présence des autorités.

litique familiale et sociale, le travail des élus et professionnels, qui ont permis l'aboutissement de ce projet. Elle rappelait aussi l'offre de service petite enfance fortement étoffée sur notre territoire avec notamment deux multi-accueil collectifs de 20 places chacun sur Livron et Loriol, sept micro-crèches, un multi-accueil familial de 50 places sur Livron, un Relais d'Assistantes Maternelles intercommunal avec quatre antennes et deux lieux de PASSage avec Alex et Livron.

« Ces engagements – rappelait-elle – ceux qui permettent aux familles de concilier vie professionnelle et vie familiale ont toujours constitué les axes majeurs de la politique d'ac-

tion familiale et sociale de la C.A.F. et ces deux priorités sont les fils conducteurs des projets menés en partenariat sur notre territoire. »

Elle terminait ensuite en rappelant que « le projet petite enfance que vous conduisez est porté par un engagement volontariste dans une offre de service petite enfance variée, couvrant tout le territoire, et qui puisse répondre à tous les types de besoins et de situations des familles dans une logique de proximité... La C.A.F. de la Drôme vous accompagnera dans tous vos projets de développement des services aux familles du territoire, ce dernier étant doté d'une réelle compétence collective de l'ensemble des acteurs locaux... »

ORDURES MÉNAGÈRES

Domazane : ça dérape !
Petits-Robins : trois incendies de trop
Haut-Livron : réorganisation au quotidien

Nous allons dans les prochains mois faire le tour des situations rencontrées dans le cadre de la gestion des ordures ménagères au quotidien. Pour ce journal, trois quartiers sont à l'ordre du jour : Domazane, les Petits-Robins et le Haut-Livron.

Point de collecte de Domazane

Les services techniques de la Commune et les agents de collecte de la C.C.V.D. constatent de façon récurrente que le point de collecte de Domazane est souvent transformé en dépotoir. En atteste la photo ci-dessous.



Ce point est censé être un point propre pour vous permettre de trier une bonne partie de vos emballages ménagers quotidiens et déposer vos ordures ménagères.

Par ailleurs, les habitants mitoyens de ce point n'ont pas à subir les incivilités de quelques-uns. Les Services Techniques de la commune et les agents de la C.C.V.D. n'ont pas pour mission de palier les incivilités de quelques usagers.

Ordures ménagères des Petits-Robins

À la suite de l'incendie, pour la troisième fois consécutive, à l'automne 2014 du point propre situé à l'aire de jeux, nous tenions à vous faire part des éléments suivants. Une colonne de tri coûte 1000 € TTC, soit 3000 € par point complet. Le remplacement successif de ce point aura coûté 9000 €. Il a été convenu que nous allions remettre en service ce point à partir de juillet 2015. Nous comptons sur votre vigilance pour que les équipements publics demeurent en bon état, et restent ainsi utiles à tous.

Nous vous rappelons que deux points propres sont à votre disposition aux Petits Robins à savoir : les jardins familiaux, l'aire de jeux.

À cela s'ajoute :

- un point propre situé à proximité du bloc gaz, au croisement de la rue Gerbault et de la route Lucien Ravit. Il est situé sur une route de passage pour une partie d'entre vous,
- un point propre situé en face du bicross, chemin de Champagnat en direction de la déchetterie,
- l'ensemble des points des 30 communes de la C.C.V.D. tous cartographiés sur <http://www.valdedrome.com/carto-des-points-propres.html>

Réorganisation de la collecte des ordures ménagères au Haut Livron

Une réorganisation de la collecte des déchets ménagers est en cours au Haut-Livron. Un nouveau point de collecte des ordures ménagères et des emballages ménagers triés est disponible pour l'ensemble des habitants sur la place du Planas.



Cette mise en place des conteneurs semi-enterrés a pour but d'améliorer la qualité du service de collecte des déchets ménagers et de limiter l'augmentation des coûts. Les principaux avantages sont : un accès facilité et continu, une ouverture simplifiée, une bonne intégration paysagère avec un entourage en bois, une faible emprise au sol, un mobilier fixe assurant une meilleure sécurité et une plus grande capacité de stockage.

Dans ce cadre-là, et en accord avec la commune, l'ensemble des bacs d'ordures ménagères verts 660 L ont été supprimés depuis le 6 juillet 2015. Une affichette a été déposée sur les bacs concernés.

Les bacs individuels continueront d'être collectés. Cependant, nous vous demandons une certaine vigilance afin de limiter les nuisances et ainsi maintenir un cadre de vie agréable pour l'ensemble des habitants. En l'occurrence, vos bacs individuels devront impérativement être rentrés en dehors des jours de collecte (mardi et vendredi).

Les bacs restant sur la voie publique seront repérés et marqués une 1^{re} fois en jaune puis une 2^e fois en rouge avant d'être supprimés et stockés au service technique de la commune où les propriétaires pourront récupérer leur bac.

Informations et rappels concernant l'organisation de la gestion de vos déchets ménagers sur le territoire de la Communauté de Communes.

En règle générale sur notre territoire

Les ORDURES MÉNAGÈRES : les ordures ménagères doivent être déposées dans les bacs roulants ou conteneurs semi-enterrés dans des sacs fermés afin de maintenir les points de collecte propres pour tous. Nous vous rappelons que vous avez accès à l'ensemble des bacs d'ordures ménagères des 30 communes du territoire de la Communauté de Communes.

Les EMBALLAGES MÉNAGERS doivent être triés et déposés EN VRAC dans les conteneurs de tri.

- Dans les COLONNES DE TRI JAUNES : bouteilles et flacons plastiques, cannettes de boisson métalliques, boîtes de conserve et briques alimentaires,
- Dans les COLONNES DE TRI BLEUES : papiers, journaux, magazines, cartonnettes,
- Dans les COLONNES DE TRI VERTES : bouteilles, bocaux et pots en verre.

Par ailleurs, tous vos DÉCHETS OCCASIONNELS, dangereux, encombrants, gros cartons, déchets verts... sont à déposer dans une des 4 DÉCHETTERIES de notre Communauté de Communes.

Et... Souvenez-vous, le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas !

Recycleur d'automobiles **GPA** 24h 1AN ISO

www.gpa26.com

PARTENAIRE OFFICIEL **CLUB** NEUF ou OCCASION toujours une solution

- 70 000 PIÈCES D'OCCASION EN STOCK
- GARANTIES 1AN
- JUSQU'À 90% D'ÉCONOMIE
- PIÈCES NEUVES AU MEILLEUR RAPPORT QUALITÉ PRIX
- STATION DE MONTAGE

04 75 61 76 46

www.gpa26.com

DÉCHETTERIE INTERCOMMUNALE DE CHAMPAGNAT, LIVRON

Horaires d'été
Lundi, vendredi, samedi : 08 h - 18 h
Mardi, mercredi, jeudi : 08 h - 12 h

Horaire d'hiver
Lundi, samedi : 09 h - 17 h
Mercredi, jeudi, vendredi : 09 h - 12 h

Téléphone 04 75 61 24 78

Le Froid Alexois

Mickaël KALFON
17, chemin du Canal
26400 ALLEX
Tél. : 06 71 99 31 02
www.lefroidallexois.com

FROID · CLIMATISATION · CHAUFFAGE · POMPE À CHALEUR

Découvrez Palmiers Prestige

LA PALMERAIE AU CŒUR DE LA BIOVALLÉE !

Installée dans la Zone d'Activités de Fiancey depuis sa création en 2009, la société créée par la famille Thiabaud, passionnée de palmiers et de plantes, n'a depuis plus jamais cessé de croître. À l'occasion de l'agrandissement de la structure sur un nouveau site de production et d'acclimatation, focus sur cette entreprise, son histoire et son savoir-faire.

Une entreprise dynamique

Basée dans sa pépinière livronnaise (Fiancey), l'entreprise familiale Palmiers Prestige est spécialisée et reconnue dans la vente de palmiers et de plantes exotiques – pour lesquels elle fournit depuis quelques années le Jardin Botanique du Parc de la Tête d'Or à Lyon –, et d'oliviers adaptés à la région, c'est-à-dire résistants à la sécheresse, au froid, au vent et économes en eau.

Grâce aux variétés hors du commun qu'elle propose, l'entreprise vend aussi bien au niveau local que national, avec l'aide de son site Internet. Luxembourg, Belgique, Suisse, autant de pays où Palmiers Prestige a déjà vendu et vend des plantes. Même le jardin de l'Élysée a un olivier venant de Livron !

Un agrandissement en grande pompe

Depuis 2015, la société a pu agrandir son exploitation par l'ouverture d'un nouveau site de production et d'acclimatation de 4 hectares en face de la pépinière, le long de la Nationale 7. Ce terrain, loué à la Communauté de Communes du Val de Drôme, a été inauguré le samedi 23 mai dernier en présence du Président de la C.C.V.D., Jean Serret, du Maire



de Livron, Olivier Bernard, et de deux de ses adjoints, Francis Fayard et Fabien Planet.

Un savoir-faire reconnu

Ce nouveau site permettra de perpétuer le savoir-faire mis en œuvre depuis de nombreuses années, concernant l'acclimatation au climat drômois des palmiers et plantes exotiques, et l'adaptation à la surface des jardins, tout en participant à la création de nouvelles tendances ornementales.

Il en va de même pour les oliviers, arbres symboliques auxquels est donnée une seconde vie, et pour lesquels d'anciennes variétés rares et méconnues, venant d'Ardèche notamment, seront réhabilitées sur ce nouveau site, toujours à des fins ornementales.

Ces plantes seront peu à peu introduites sur le site, puis testées et étudiées. Les nouvelles connaissances acquises seront ensuite

communiquées au grand public dans une perspective pédagogique, pour que tout le monde puisse connaître et reconnaître les plantes de la région et celles qui peuvent y pousser ! Affaire à suivre...

Occasionnellement, toutes ces plantes sont traitées préventivement grâce à des moyens utilisés dans l'agriculture biologique comme un insecticide bio ou la bouillie bordelaise. De plus, Palmiers Prestige s'engage et garantit la qualité et la santé de ses plantes, en appliquant à chacune des plantes de la pépinière un Passeport Phytosanitaire Européen, fourni lors de la vente au professionnel, à la collectivité ou au particulier néo-proprétaire de la plante.



SOIRÉE CONVIVIALE CHEZ Vignal Énergies

Les établissements Vignal Énergies recevaient jeudi 4 juin leurs clients et partenaires. Cette soirée, placée sous le signe de la convivialité était animée par le groupe Sing'up des Petits Robins. Environ 170 personnes sont venues partager ce moment.



Vignal Énergies créée en 1978 réalise des installations d'électricité, plomberie et CVC (Chauffage, Ventilation, Chauffage) dans des bâtiments publics, professionnels et d'habitation en neuf et rénovation.

Sébastien Vignal a profité de cette occasion pour présenter son équipe et souligner sa volonté de développer le service dans le milieu industriel et tertiaire (maintenance & travaux). Déjà fort d'une expérience dans le domaine, Vignal Énergies a placé la maintenance au cœur de sa stratégie de développement.



Office de Tourisme**

LIVRON - LORIOU - MIRMANDE - CLIUSCLAT - MONTISON

Cet été l'Office de Tourisme du Val de Drôme vous propose de partir à la découverte du patrimoine, de la nature et des hommes de vos villes et villages. De juin à septembre, participez aux visites accompagnées et commentées. Renseignements et réservations à l'accueil de l'Office de Tourisme.

VISITES DE L'ÉTÉ

JUILLET-AOÛT

Allex : jusqu'au 27 août

Visite guidée du jardin les jeudis matin à 10 h. jusqu'au 25 août

Visite nature thématique tous les mardis et jeudis à 16 h.

Thèmes détaillés sur programme à l'OT.

Rendez-vous à la Gare des Ramières.

Sur réservation. À partir de 8 ans. 5,50 €/pers. 04 75 41 04 41



de ce fameux AOC, et déguster, en cave particulière, ses arômes puissants et raffinés. Réservation 24 h à l'avance minimum, 5,5 €/pers. 8,50 €/pers. pour la visite spéciale accord mets et vins. 04 75 61 66 93

Mirmande : jusqu'au 1^{er} septembre

Visite guidée du village perché

tous les mardis à 17 h.



À découvrir ! Le village Perché de Mirmande ! Profitez d'une belle journée d'été pour parcourir le village perché de Mirmande, classé dans les plus Beaux Villages de France. Réservation 24 h à l'avance minimum 4,50 €/pers. 04 75 61 66 93

Cliausclat : jusqu'au 26 août

Visite guidée du village perché : tous les mercredis à 17 h. À découvrir ! Le village Perché de Cliausclat ! Profitez d'une belle journée d'été pour parcourir le village de potiers de Cliausclat. Réservation 24 h à l'avance minimum 3,50 €/pers. 04 75 61 66 93

Montison : jusqu'au 20 août

Visite accompagnée du village perché : tous les mardis à 17 h. À découvrir ! Le village Perché de Montison ! Profitez d'une belle journée d'été pour parcourir le village. Réservation 24 h à l'avance minimum Gratuit sur inscription - 04 75 61 66 93

FESTIVITÉS DE L'ÉTÉ

JUILLET-AOÛT

Livron-sur-Drôme : dimanche 02 août

Vide greniers

Centre-Ville - 6 h à 18 h. 80 Exposants et plus. Inscriptions 04 75 61 66 93

Vide Grenier

Livron-sur-Drôme

Dim. 13 Septembre

Places du Centre Ville / 6h - 18h

Buvette & Petite Restauration tenues par la MJC Coluche

Organisé par l'Office de Tourisme - Inscriptions : 04 75 61 66 93

Prochaine date : 4 octobre

SEPTEMBRE

Livron-sur-Drôme : dimanche 13 septembre

de 9 h à 19 h **Foire d'Automne**

Centre-ville, produits du terroir, artisanat, animations. Inscription exposants : 04 75 61 66 93

Loriol-sur-Drôme : samedi 19 septembre

de 8 h à 18 h **N7 en fête**

Loriol retrouve son histoire avec la mythique Nationale 7. Rendez-vous des véhicules des années 50 à 70 et Bourse aux vinyles.

Foire d'Automne
LIVRON

Centre-ville
Animation
Sing'Up
à 12h

Produits
du terroir
Artisanat
d'art
Vide grenier

Dim. 13 Sept.

Organisée
par l'Office
de Tourisme
du Val de Drôme
04 75 61 66 93

Buffet
Buvette
Entrée
gratuite
7h - 19h



Livron-sur-Drôme : jusqu'au 27 août

Visite du Haut-Livron : tous les jeudis à 10 h. À découvrir ! Le village Perché « Haut-Livron ». Profitez d'une belle journée d'été pour parcourir le village perché du Haut-Livron. Réservation 24 h à l'avance minimum 3,50 €/pers. 04 75 61 66 93

Jusqu'au 27 août

Visite des coteaux et des caves du vin de Brézème : tous les jeudis à 17 h 30. Nouveauté : Visite accord mets et vins le 27 août 2015. À découvrir ! Le Brézème, une colline et un Côte du Rhône... Accompagné d'un viticulteur, venez parcourir les vignobles en terrasse

N7

3^{ème} ÉDITION

EN FÊTE

LORIOU sur-Drôme

SAM. 19 SEPT.

Organisé conjointement par l'Office de Tourisme du Val de Drôme et la mairie de Loriol-sur-Drôme. Renseignements et réservations dès sept. : 04 75 61 36 12 - 04 75 61 66 93

Renseignements et inscriptions :
Office de Tourisme du Val de Drôme, Livron,
Place de la Madeleine 04 75 61 66 93
Loriol 04 75 61 36 12 - Mirmande 04 75 63 10 88

TARIFS Cantine et périscolaire : faisons le point

Après le dernier conseil municipal (voir le mot de la majorité en page 6), il nous fallait faire le point sur les prochains tarifs des cantines et du périscolaire (hors Tap's qui restent gratuits). L'ensemble de ces tarifs est établi pour l'année scolaire 2015-2016.

CANTINE

Repas livrés par un prestataire en liaison chaude selon un marché signé en juillet 2013.

• **Déficit global de 247 507,22 € pour 49 853 repas vendus** pour l'année scolaire 2013-2014, soit un coût unitaire du repas de 9,07 €. La moyenne payée par les familles est de 4,11 €. Le coût résiduel est de 4,96 € par repas financé par la collectivité, soit par nos contributions fiscales. Les postes de dépenses de fonctionnement les plus importants sont les charges de personnel : 243 067,66 € et les achats de repas : 170 028,80 €. Les recettes sont constituées uniquement par le produit de la vente de repas, soit 204 758,85 €.

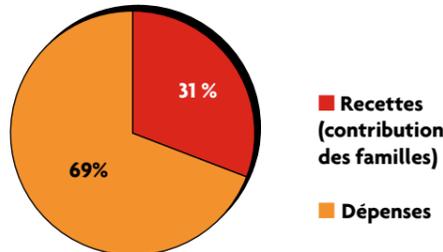
• **Nouveaux tarifs pour l'année scolaire 2015-2016** : limités à trois tranches de quotients familiaux, le prix minimum sera le prix d'achat du repas réglé au prestataire par la Commune, soit 3,32 € pour les quotients les plus bas et le prix maximum sera de 5,00 € pour les quotients les plus hauts.

Le marché des repas scolaires sera réouvert à la concurrence au printemps 2016, ce sera l'occasion de négocier des prix plus attractifs. Si ce marché s'avérait plus favorable, le prix du repas baissera. D'autre part, ce service, outre la fourniture d'un repas, comprend deux heures de garde avec des activités proposées ponctuellement aux élèves.



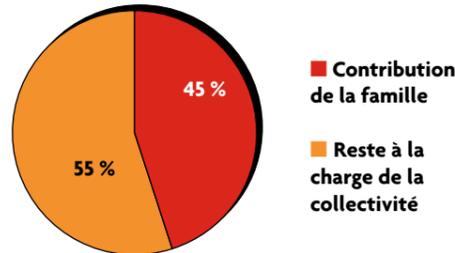
BUDGET CANTINE

Recettes (contribution des familles)	204 758,85 €
Dépenses	452 266,07 €
Soit un déficit du service	247 507,22 €



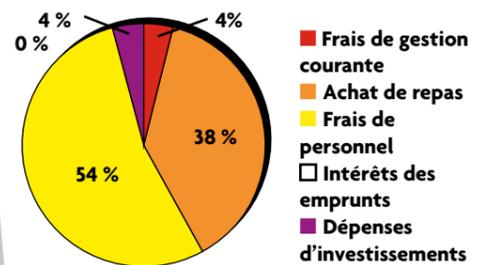
RÉPARTITION DU COÛT D'UN REPAS

Contribution de la famille	4,11 €
Reste à la charge de la collectivité	4,96 €
TOTAL	9,07 €



RÉPARTITION DES DÉPENSES

Frais de gestion courante	18 112,62 €
Achat de repas	170 028,80 €
Frais de personnel	243 067,66 €
Intérêts des emprunts	1 439,24 €
Dépenses d'investissement	19 617,75 €
TOTAL	452 266,07 €



EXEMPLE N° 1

Une famille monoparentale avec 1000 euros de revenu mensuel. Elle aura un quotient familial d'environ 452 euros.

Le tarif de restauration sera le tarif plancher, le coût d'achat du repas. Le tarif du périscolaire restera à 1,80 euro mais si l'enfant est gardé 15 mn le matin et 45 mn le soir (par exemple), la famille ne réglera que 1,80 euro au lieu de 3,60 euros avec l'ancien mode de calcul qui facturait toute heure entamée (soit deux heures entamées). Si l'enfant est présent 15 minutes le matin + 1 h 15 le soir : le montant sera de 3,15 euros au lieu de 5,40 euros précédemment.

Deux exemples de familles n'ayant d'autre choix que de mettre leurs enfants à la cantine et/ou au périscolaire

EXEMPLE N° 2

Un couple avec 3500 euros de revenu mensuel avec 1 enfant aura un quotient familial d'environ 1400 euros.

Restauration scolaire : 5 euros (au lieu de 5,34 euros)
Périscolaire : 2,65 euros/heure au lieu de 2,60 euros
15 mn de garde le matin + 45 mn le soir : 2,65 euros au lieu de 5,20 euros
15 mn de garde le matin + 1 h 15 le soir : 4,64 euros au lieu de 7,80 euros.

PÉRISCOLAIRE

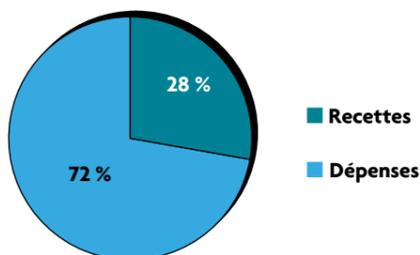
La facturation est effectuée selon 3 tranches de quotients familiaux, dont les modalités ont été revues :

• globalisation des heures sur la journée (exemple : 15 minutes le matin + 45 minutes le soir = une heure facturée au lieu de 2 heures par rapport aux choix de l'ancienne équipe municipale où « toute heure entamée était due »),
• tarif à l'heure – 25 % pour une garde inférieure ou égale à 30 minutes.

ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT - ANNÉE 2014 - PÉRISCOLAIRE ET TAP'S

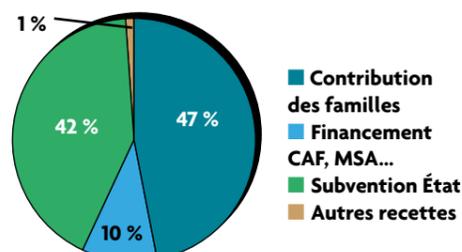
BUDGET 2014

Recettes	160 116,39 €
Dépenses	403 880,84 €
Soit un déficit du service	243 764,45 €



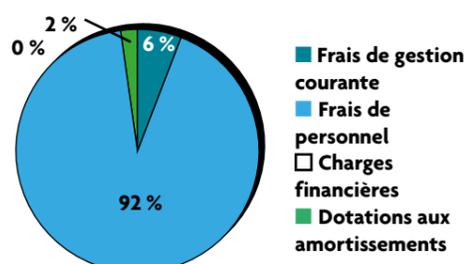
RÉPARTITION DES RECETTES

Contribution des familles	76 648,37 €
Financement CAF, MSA	15 906,19 €
Subvention État	66 760,00 €
Autres recettes	801,83 €
TOTAL	160 116,39 €



RÉPARTITION DES DÉPENSES

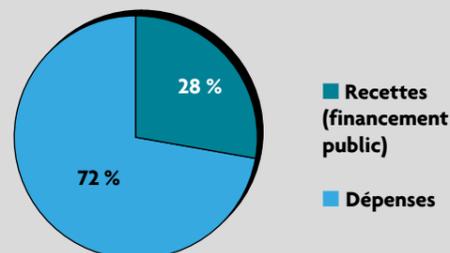
Frais de gestion courante	23 261,84 €
Frais de personnel	371 762,63 €
Charges financières	99,48 €
Dotations aux amortissements	8 756,89 €
TOTAL	403 880,84 €



ZOOM SUR LES TAP'S

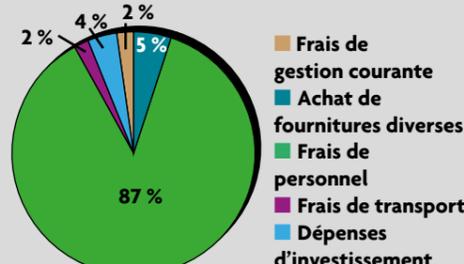
ANNÉE SCOLAIRE 2013-2014

Recettes (financement public)	78 300,00 €
Dépenses	204 870,67 €
Déficit du service	126 570,67 €



RÉPARTITION DES DÉPENSES

Frais de gestion courante	3 593,16 €
Achat de fournitures diverses	11 120,37 €
Frais de personnel	179 502,42 €
Frais de transport	3 132,90 €
Dépenses d'investissement	7 521,82 €
TOTAL	204 870,67 €



À noter que les TAP'S resteront gratuits pour la prochaine année scolaire.

LES TARIFS POUR LA RENTRÉE PROCHAINE

RESTAURATION SCOLAIRE

REPAS

TRANCHES QF	TARIF
0 à 599	3,32 €
600 à 1000	4,50 €
> 1000	5,00 €
Adulte	5,80 €

PANIER REPAS

TARIF UNIQUE	3,32 €
--------------	--------

PÉRISCOLAIRE

TARIFS HORAIRES

TRANCHES QF	TARIF	Heure entamée < 30 mn
0 à 599	1,80 €	1,35 €
600 à 1200	2,40 €	1,80 €
> 1200	2,65 €	1,99 €
Goûter	0,40 €	

MERCREDI 1/2 JOURNÉE

TRANCHES QF	TARIF
0 à 599	3,90 €
600 à 1200	6,50 €
> 1200	8,10 €

REPAS

(identique à la restauration scolaire)

TRANCHES QF	TARIF
0 à 599	3,32 €
600 à 1000	4,50 €
> 1000	5,00 €

ACCUEIL MIDI

TARIF UNIQUE	1,75 €
--------------	--------



État civil

MAI - JUIN 2015

NAISSANCES hors de la commune

- MARMEY Mia, née le 29 mai à Guilherand-Granges,
- GILLEROND Amaury, né le 2 juin à Valence,
- PREFACI Nino, né le 5 juin à Montélimar,
- ROUSSEAU Jacob, né le 8 juin à Valence,
- ROUSSEAU Baptiste, né le 8 juin à Valence,
- DOUCHE Sohanne, née le 10 juin à Valence,
- OTT Keven, né le 12 juin à Valence,
- MURE Tim né le 18 juin à Valence.

MARIAGES

- Nicolas GUÉRIMAND et Marie BOULOCHER, le 6 juin,
- Romain REBOTIER et Delphine SANFILIPPO, le 20 juin,
- Jérôme MARCELINE et Mélanie MOYA, le 20 juin,
- Alan VILLIOT et Ophélie BEURIER, le 20 juin.

DÉCÈS

- POINT Bernard, 67 ans, décédé le 15 mai à Livron,
- DUPRÉ la TOUR René, 92 ans, décédé le 16 mai à Valence,
- NICOLAS Marie-Pierre, 51 ans, décédée le 11 mai à Valence,
- FRESNAY Patrick, 64 ans, décédé le 27 mai à Valence,
- LIOTARD Jean-Yves, 56 ans, décédé le 28 mai à Valence,
- NEBOIT Jacques, 73 ans, décédé le 2 juin à Tournon-sur-Rhône,
- BELLON Denis, 52 ans, décédé le 3 juin à Montélimar,
- CORNILLON Marcel, 80 ans, décédé le 4 juin à Guilherand-Granges,
- MICHEL Yvette veuve CHANAS, 77 ans, décédée le 8 juin à Valence,
- PEYRON Suzanne veuve TERRAS, 91 ans, décédée le 11 juin à Livron,
- GIMENEZ Joseph, 82 ans, décédé le 11 juin à Valence,
- PARIS Jeanne veuve BAROTEAUX, 92 ans, décédée le 12 juin à Crest,
- VEUX Gilbert, 68 ans, décédé le 16 juin à Valence,
- PLEYNET Simone veuve NEBOIT, 76 ans, décédée le 17 juin à Livron,
- GARCIA Gabriel, 82 ans, décédé le 29 juin à Livron.

LE MOT DE LA MAJORITÉ

Cantine et périscolaire : on ne peut pas continuer comme cela !

Le dernier Conseil municipal a permis un débat autour de la tarification de la cantine et du périscolaire. Vous trouverez en page 5 le détail des chiffres sur ces deux postes importants dans le budget municipal, importants pour les familles et notamment les plus modestes, mais aussi importants pour la fiscalité collective.

Nous avons choisi, en toute connaissance de cause, de faire payer au minimum aux familles le **coût d'achat** du repas fixé par le prestataire au travers d'un marché public établi par l'ancienne équipe municipale. Rappelons qu'un repas qui sera « vendu » à la rentrée de septembre aux familles de 3,32 euros (prix plancher) à 5 euros (prix le plus élevé), en fonction de leur quotient familial, coûte à la collectivité 9,07 euros (tous frais confondus dont 3,32 euros d'achat de repas)... À charge pour notre équipe de renégocier ce marché sur le premier semestre, ce qui est prévu, et de revoir

le prix à la baisse pour les familles si ce marché se révèle plus favorable, ce qui sera fait également. Mais le prix d'achat restera une ligne de conduite durant tout le mandat...

Les salaires, les coûts énergétiques, les prestations en général, augmentent sans cesse... Les baisses des dotations de l'État, politique que soutient actuellement la minorité, vont faire perdre à Livron 900 000 euros en trois ans... La réforme des rythmes scolaires, lancée par le gouvernement que soutient actuellement la minorité municipale, va faire perdre financièrement à Livron 375 000 euros en trois ans... soit près d'un million d'euros en trois ans. Nous avons donc à gérer cette situation avec un objectif que nous avons tenu cette année : ne pas augmenter la fiscalité locale... ce qui nécessite une gestion rigoureuse. Rappelons aussi notre choix de ne pas faire payer les Tap's aux familles alors que cela commence à être fait partout en France. Il faut à certains moments que des élus prennent leurs respon-

sabilités et évitent l'explosion des fiscalités locales. Nous sommes des gens responsables... et tiendrons nos engagements.

L'équipe de la minorité saute sur tout ce qui bouge pour tenter de redorer un blason terni par un bilan de mandat très pâle... hormis des aménagements rapides la dernière année pour sauver les apparences et une avenue des Cévennes où l'on a dépensé plus de 3 millions d'euros sans scrupule. Rappelons aussi son refus de vote pour la déviation de Livron, pourtant vitale pour le développement économique et l'aménagement équilibré de la ville. Par ailleurs, elle informe les Livronnais de la destruction de la MJC par notre équipe, alors que nous retravaillons simplement un projet socio-éducatif, qui amènera certes des remises en cause **pour tous...** mais savoir se remettre en cause est une nécessité permanente pour tous ceux qui veulent s'adapter aux réalités présentes.

LE MOT DE LA MINORITÉ

Tarifs des cantines et du périscolaire : + 46 % pour les bas revenus, - 13 % pour les hauts revenus

Lors du Conseil municipal du 29 juin 2015, le maire et son équipe ont présenté leurs nouveaux tarifs du périscolaire et de la cantine pour la rentrée prochaine.

La délibération faisait suite à des rencontres organisées par la mairie avec les représentants des parents d'élèves. Mais selon ceux présents au Conseil municipal, les effets de ces modifications n'ont pas été présentés ni expliqués. Pas plus qu'aux élus en séance d'ailleurs. Un manque de transparence du maire **qui est contraire à ses engagements électoraux**. Oubli volontaire (quel mépris) ou involontaire (quel amateurisme) ?

Quoi qu'il en soit, il s'avère que la réduction de 6 tranches à 3 engendre des effets catastrophiques pour les familles aux revenus modestes :

- le **coût de la cantine augmente de 46 % pour les familles modestes** alors qu'il diminue de 13 % pour les plus favorisées,
- la **½ journée périscolaire du mercredi après-midi augmente de 2,46 à 3,90 €** pour le 1^{er} enfant, soit **+ 58 %** (52 €/an) et pour les enfants suivants **de 1,71 à 3,90 soit + 228 %** (79 €/an).

- une mère célibataire travaillant à temps partiel avec 2 enfants et gagnant 1000 € par mois mettant ses enfants par nécessité à la cantine et 1 h au périscolaire, verra **augmenter le coût de 36 % : plus de 40 € par mois.**

Où est l'équité dans la politique du maire de Livron et de son équipe ? Qui va continuer à utiliser ces services avec des tarifs pareils ? Cela relève du sabotage des services aux familles les plus en difficulté, de la politique en faveur de la famille et de la petite enfance à Livron.

Ces modifications ne sont motivées et justifiées par rien. L'argument selon lequel il faudrait faire payer au moins le prix d'achat du repas n'est en aucune façon pertinent : **certains Livronnais ne pourront tout simplement pas faire face à ces hausses** et seront peut-être même contraints de quitter leur emploi (ou des chômeurs refuseront le retour à l'emploi) faute de pouvoir faire accueillir leurs enfants par le « service public » qui est souvent leur seul lieu de socialisation et d'équilibre alimentaire.

L'argument selon lequel il faudrait « simplifier » à 3 tranches seulement ne tient pas non plus :

l'informatique gère très bien les 6 tranches actuelles. La volonté de la Municipalité de faire des économies ne doit pas peser sur les personnes en difficulté mais sur les dépenses superflues. Or sa décision de modifier les tranches a pour effet de faire payer plus aux bas revenus et moins aux ménages aisés.

Nous avons bien sûr voté CONTRE cette délibération. Malheureusement, tous les élus de la majorité ont voté POUR, même si on a bien senti que certains d'entre eux étaient partagés face à cette décision aussi brutale qu'injustifiée.

Ces tarifs s'appliqueront donc dès septembre. À moins que les familles livronnaises décident de dire NON ! Vous avez le pouvoir de faire revenir la Municipalité sur sa décision en signant massivement la pétition en ligne (www.petitions24.net/non_aux_augmentations_du_periscolaire_et_des_cantines_a_livron) ou en vous rapprochant de vos délégués de parents d'élèves que nous avons préalablement alertés, remplissant ainsi notre mission d'élus de l'opposition pour laquelle nous avons été élus.



COURIR LIVRON LOISIR

3^e édition « Les diables du Brézème »

L'association Courir Livron Loisir organise la 3^e édition de la course trail « Les diables du Brézème » qui se déroulera le samedi 5 septembre 2015 au plana (Haut Livron) à partir de 15 h 30. À faire seul ou en relais de 2 coureurs (12 kms et 300 m D+) - Courses enfants gratuite en ouverture ! (tous récompensés).

Venez découvrir (ou prolonger) le plaisir de courir dans la nature (parcours 95 % TRAIL), la traversée du vieux village, les coteaux du val de Drôme, la Tour du Diable, le Mont-Rôti, la traversée du domaine du château de La Rolière et déguster à l'arrivée son fameux vin du Brézème ! **Nous vous attendons nombreuses et nombreux ! »**

DEL MONICO • DOREL
CARRIÈRES

VENTE - LIVRAISON SABLES GRAVIERS
MATERIAUX DE CARRIÈRES ET PAYSAGERS

BEAUCHASTEL / BOREE / LE CHEYLARD
Tél. : 04 75 85 62 96
www.delmonico-dorel.com

GARAGE CONTESSOTTO
Agent RENAULT et DACIA

Réparation et Vente
Véhicules neufs et occasions

ZA La Fauchetière
26250 LIVRON

Tél. : 04 75 61 79 32
Fax : 09 70 62 01 19
garage.conteSSotto@orange.fr

Plus simple, Plus rapide
Prêt Immo

AVEC LE CRÉDIT MUTUEL,
DONNEZ VIE À VOTRE PROJET IMMOBILIER.

Crédit Mutuel

CRÉDIT MUTUEL DE LORJOL
ZONE ARTISANALE DES CROZES - 26270 LORJOL
N° INDIGO : 0 820 001 227 (0,119€ TTC/MIN)

Vous disposez d'un délai de réflexion de 10 jours. La vente est subordonnée à l'obtention du prêt. Si celui-ci n'est pas obtenu, le vendeur doit rembourser les sommes versées. Sous réserve d'acceptation du dossier.

CONSTANT
Audition

Pierre CONSTANT Michel MATHIEU
Audioprothésistes D.E.

BILAN AUDITIF GRATUIT - ESSAI GRATUIT - ACCESSOIRES D'ÉCOUTE

■ 3 place Jean-Jaurès 26250 LIVRON ■ 04 75 40 52 26 ■ audition.constant@orange.fr

HORAIRES D'OUVERTURE **Mardi, Jeudi, Vendredi** 9 h - 12 h / 14 h - 18 h



Madame DEJOURS et « la Goutte de Lait »

La première « Goutte de Lait » fut fondée à Fécamp, en 1894, par le Dr Dufour. Pour lutter contre un taux de mortalité très élevé des nourrissons, l'organisme distribuait des biberons de lait de bonne qualité. Cette structure était accompagnée d'une consultation des nourrissons. L'idée allait être reprise un peu partout en France, et même au-delà des frontières.

À Livron, ce mouvement semble n'avoir pas eu d'écho jusqu'en 1944. Le 21 septembre, le Médecin Inspecteur de la Santé, ayant eu connaissance de plusieurs décès de nourrissons, écrit au Maire : « Il m'a été signalé que la question du lait pour les nourrissons n'était toujours pas réglée... ». Il demande au Maire « une vigilance particulière » en attendant la possibilité de créer une « Goutte de Lait ». Si la date exacte de cette création n'a pu être déterminée, on sait néanmoins qu'elle fonctionne dès le mois de mai 1945 grâce à la volonté de Madame Dejours, sage-femme, qui est présente dans la mémoire de nombreux Livronnais. Écoutons Janine Boyer nous parler de sa maman.

MA MÈRE

Ma mère, qui n'avait jamais quitté Lyon, est arrivée jeune mariée à Étoile. Sage-femme, elle voulait s'installer, la famille de mon père était originaire du coin et il avait l'opportunité d'acheter un salon de coiffure.

Tout se présentait bien. Elle est donc arrivée en 1926 ou 1927, diplôme en poche, avec ses cheveux coupés court, ses robes au genou qui ont fait scandale. Elle était « l'émigrée », à la mode suspecte et, malgré l'aide du médecin local, elle n'a jamais été acceptée.

Un jour, le Dr P. lui a dit : « Ma petite, vous ne travaillerez jamais ici ; allez à Livron, ils sont plus civilisés, le Dr Bonnard est tout seul, il sera content de vous voir arriver ». J'ajoute que je n'ai rien contre Étoile où je suis née, nous y avons gardé quelques amis et quelques cousins.

Voilà donc Jeanne Dejours-Barbezieux, sage-femme diplômée de la Faculté de Médecine de Lyon, qui pose sa plaque à Livron. Bien reçue par le médecin et par le Maire, M. Favot, elle a présidé à presque toutes les



Jeanne Dejours en 1938.



Le bâtiment qui abritait « La Goutte de Lait ».

naissances de Livron, quelquefois d'Allex ou de Loriol, où elle allait sur son vieux vélo. Pendant la guerre, elle avait un laissez-passer : les bébés arrivaient sans tenir compte du couvre-feu. Un jour, un soldat allemand lui a arraché son vélo. Elle est allée à la Kommandantur voir le commandant. Sa détermination scandalisée a fait de l'effet : le lendemain, le soldat lui ramenait sa bicyclette. Les accouchements se faisaient à domicile, le remboursement n'existait pas ; elle restait parfois toute la nuit chez la future maman à attendre l'événement et soutenir le moral du père et des grands-mères. Souvent, elle attendait longtemps ses honoraires, qui tardaient ou n'arrivaient jamais. De temps en temps, la reconnaissance se manifestait sous la forme d'un poulet ou de quelques œufs. Malgré les soins aux malades, les piqûres, les vaccinations, la situation restait modeste, il y avait rarement plus de deux naissances par mois.

Parfois, des événements inhabituels mettaient un peu de drôlerie dans la profession. Une nuit, réveillée par une sonnette énergique, elle descend. Une jeune femme était en train d'accoucher sur la plate-forme d'une camionnette assez sale. En enveloppant le petit garçon dans une serviette de la maison, elle dit au bébé : « Eh bien, toi, tu peux t'appeler Job », et elle envoie toute la famille en quatrième vitesse à l'hôpital de Valence, pour le vaccin antitétanique et le nettoyage. Le lendemain, la sage-femme de l'hôpital téléphone pour dire à maman que ses

protégés allaient bien, et que la mère avait voulu absolument que son fils s'appelle Job, disant : « C'est la dame de Livron qui me l'a dit ». Voilà pourquoi, après une simple boutade, un homme porte ce prénom depuis 60 ou 70 ans. Espérons qu'il a été honnête et loyal comme son patron biblique.

Il y avait de temps en temps des jumeaux. Je me souviens de triplés : Yves, Yvon et Yvette, nés dans une ferme sans confort. Elle allait plusieurs fois par jour les alimenter à la petite cuillère et vérifier les bouillottes. On ne parlait pas de couveuse ! Elle les avait fait parrainer par la maison Jacquemaire qui, pendant un an, envoyait régulièrement des colis de Blédine et autres aliments de leur fabrication. En même temps, elle s'est dévouée auprès des familles qui arrivaient d'Italie avec, pour seule richesse, leur courage et leurs nombreux enfants et, plus tard, auprès des républicains espagnols. Nous allions tous les soirs les visiter dans leur dortoir aménagé dans la vieille mairie du Haut-Livron. Un petit Luis est né dans un local prêté par Marcel Bac. Entre parenthèses, je dois dire que mon quartier a été exemplaire. Nous avons chez nous un vieux M. Alvarez, mes voisins Girard hébergeaient Thérèse et, en face, Les Laville ont gardé un jeune garçon jusqu'à ce que sa famille soit retrouvée.

Après la guerre, maman a participé à la création de « La Goutte de Lait ». Elle en était la directrice bénévole. Pendant environ deux ans, les parents venaient chercher la ration journalière de lait de leur bébé, dosée et stérilisée.

Très perméable aux progrès, dès 1947, elle s'est intéressée aux travaux du Dr Lamaze concernant l'accouchement sans douleur. Elle fit un stage dans une banlieue lyonnaise (Vénissieux ?) où l'on essayait la méthode. Elle l'a appliquée sur ses clientes, très critiquée par les « bien-pensants » pour qui l'enfantement devait se faire dans la douleur.

Elle avait un gros registre toilé de noir ; elle notait consciencieusement le nom de l'accouchée, la date, le sexe, le poids de l'enfant et les incidents inhabituels : mort-né, siège, forceps, prématuré, etc. Et aussi si le B.C.G. avait été reçu par le nouveau-né.

J'ai trouvé un jour ce livre, toutes les pages avaient été arrachées. Je lui ai fait remarquer qu'elle avait détruit l'histoire de sa vie et celle de Livron. Elle a répondu que « cette longue histoire relevait du secret professionnel » et qu'après elle, « cela ne regardait personne ». Elle était comme ça, dévouée, efficace et discrète.

La « Goutte de Lait », associée à une consultation de nourrissons, fonctionne ainsi dès 1945, dans les locaux des anciennes tanneries Girard, où elle est locataire de la Croix-Rouge, qui loue elle-même ces locaux. M^{me} Gallix et M^{lle} Lecointre, bien connues des Livronnais, sont aussi membres de cette commission qui œuvre au sein du bureau de bienfaisance. En 1949, les locaux sont agrandis avec l'utilisation d'un logement adjacent. Cette « œuvre utilitaire » a coûté environ 300 000 francs à la Croix-Rouge valentinoise pour son installation. Elle fonctionne ensuite grâce à des subventions. La commune de Livron verse, selon les besoins, de 5 000 à 20 000 francs. Ces trois femmes dévouées proposent, le 19 novembre 1949, la création d'une maternité, mais l'idée n'aboutit jamais.

Le 25 septembre 1956, la « Goutte de Lait » n'assure plus l'alimentation que de 4 enfants. Elle cesse son activité. Mais le comité de gestion pense qu'il n'est pas « opportun de supprimer définitivement une activité qui, en certains temps, a rendu d'appréciables services aux mères livronnaises. »

Saluons la mémoire de ces trois femmes et de tous ceux qui, bénévolement, ont contribué à la santé des petits Livronnais.

Michèle CÉLERIEN

AOÛT - SEPTEMBRE 2015



JUSQU'AU 27 AOÛT 2015

Visite du Haut-Livron

Tous les jeudis à 10 h. À découvrir ! Profitez d'une belle journée d'été pour parcourir le village perché du Haut-Livron. Réservation 24 h à l'avance minimum 3,50 €/pers. - 04 75 61 66 93

JUSQU'AU 27 AOÛT 2015

Visite des côteaux et des caves du vin de Brézème

Tous les jeudis à 17 h 30. **Nouveauté : Visite accord mets et vins le 27 août 2015.** À découvrir ! Le Brézème, une colline et un Côte du Rhône... Accompagné d'un viticulteur, venez parcourir les vignobles en terrasse de ce fameux AOC, et déguster, en cave particulière, ses arômes puissants et raffinés. Réservation 24 h à l'avance minimum, 5,5 €/pers. et 8,50 €/pers. pour la visite spéciale Accord mets et vins. - 04 75 61 66 93

Tous les DIMANCHES EN AOÛT ET DIMANCHES 13 ET 27 SEPTEMBRE

Marché Perché Bio, 9 h 30 - 12 h 30, Haut Livron - Buttineries

Stands : viande d'agneau, légumes, fromages de chèvres, fruits, boulanger, viande de bœuf, herbes médicinales

DIMANCHE 2 AOÛT

Vidé Greniers

6 h - 18 h, Places Madeleine et Lamartine, Office de Tourisme

JEUDI 6 AOÛT

Animation plongeurs

piscine municipale, 18 h

DIMANCHE 16 AOÛT

Commémoration de la coupure du pont routier sur la Drôme,

manifestation du souvenir, cérémonie intercommunale, 11 h à Allex

JEUDI 20 AOÛT

Animation en nocturne et baptême de plongée,

par le Service sports et le Tae Kwon Do, piscine municipale

SAMEDI 22 AOÛT

Repas partagé des habitants du Haut Livron

et animation Les Contes de Minuit par les Buttineries et En faim de Contes

MERCREDI 26 AOÛT

Donneurs de Sang, collecte,

Salles Brel et Montand, 15 h 30

DIMANCHE 30 AOÛT

Fête champêtre - concours de boules,

Petits Robins

LUNDI 31 AOÛT

Conseil municipal,

Salle Aragon mairie, 19 h

SAMEDI 5 SEPTEMBRE

Cérémonie de la Libération

de la Drôme, manifestation du souvenir, Mémorial de la Résistance de Mirmande, 11 h

3^e édition de la course

« Les Diables du Brézème », départ 15 h depuis la place du Planas

SAMEDI 12 SEPTEMBRE

Forum des associations

14 h - 18 h, au gymnase

DIMANCHE 13 SEPTEMBRE

Foire d'automne,

par l'Office de Tourisme, 7 h - 19 h, Places Madeleine et Lamartine. Repas avec animation : 12 h - 15 h avec le groupe Maxime et Julie

SAMEDI 19 SEPTEMBRE

Concert de CYRZ,

guitare et harmonica, Médiathèque

SAMEDI 19 ET DIMANCHE 20 SEPTEMBRE

Salon des Nouveaux Animaux de Compagnie,

par la MJC Coluche, 10 h - 19 h, salles Signoret et Aragon

SAMEDI 19 SEPTEMBRE

RN7 en fête,

par l'Office de Tourisme Site de la Bourliette à Loriol

SAMEDI 19 ET DIMANCHE 20 SEPTEMBRE

Journées du patrimoine

SAMEDI 26 SEPTEMBRE

Cluéo Géant,

par la MJC 19 h, suivi d'un repas partagé

LUNDI 28 SEPTEMBRE

Conseil municipal

salle Aragon mairie, 19 h

À VOS AGENDAS !

haupt
Pharma
Livron S.A.S.

Inspiring Partner for Efficient Solutions

Façonnage « full service » de médicaments
à usage humain et vétérinaire

Tél. : 04 75 61 02 00 - Internet : www.haupt-pharma.fr

Intermarché
HYPER

L'HYPER PLUS PROCHE... 4500 M² DE PRIX BAS !

Les Mousquetaires

PARC DES CROZES
LORRIOL
TÉL. : 04 75 61 13 20

leDRIVE
Intermarché
www.intermarche.com

TAXI

TAXI - Les Petits Robins
06 65 15 20 00

Toutes distances - TGV & Aéroports - Colis - 24/24h sur réservation

SARL Livron Transports Services
Sacouils - Les Petits Robins - 26250 LIVRON sur Drôme

NOUVEAU : TAXI CONVENTIONNÉ CPAM

AROLE POMPES FUNÈBRES 24h/24 - 7j/7

Une entreprise indépendante
Madame Martine Sanchez

**ORGANISATION COMPLETE
DES OBSEQUES
MARBRERIE - VENTE**

Chambres funéraires

LIVRON
35, Av. Léon Aubin
26250 LIVRON
Tél. 04 75 61 76 80

CREST
2, av. Henri Grand
BP 410 - 26400 CREST
Tél. 04 75 76 72 12

LORRIOL
Place de l'église
26270 LORRIOL
Tél. 04 75 60 08 47

CREST
2, av. Henri Grand - 04 75 76 72 12

LIVRON
Ch. du Beau de Siaille - Tél. 04 75 61 76 80

COFELY INEO
GDF SUEZ

ÉLECTRIFICATION RURALE ÉCLAIRAGE EXTERIEUR PHOTOVOLTAÏQUE

INEO RÉSEAU SUD-EST • AGENCE SILLON RHODANIEN
Centre de St Marcel-lès-Valence • Z.A. Les Plaines - Rue des plaines • CS 20116
26958 VALENCE CEDEX 09 - Tél. : 04 75 86 12 30 - Fax : 04 75 56 58 31

Le Froid Alexois

Mickaël KALFON
17, chemin du Canal
26400 ALLEX
Tél. : 06 71 99 31 02
www.lefroidallexois.com

FROID • CLIMATISATION • CHAUFFAGE • POMPE À CHALEUR

L'imprimerie du Faubourg Compographie et le Comité de rédaction de Livron infos,
remercient l'ensemble des entreprises qui par leur soutien
participent à la réalisation de ce journal.

CONDUITE DE TRAVAUX _____
MAÎTRISE D'ŒUVRE

Profitez de notre organisation et confiez-nous complètement ou partiellement votre projet pour
CONSTRUIRE | RÉNOVER | ADAPTER

- Concevoir avec précision votre projet (plans, matériaux...)
- Prendre la direction des travaux
- Monter les dossiers (permis de construire...)
- Respecter votre enveloppe budgétaire
- Consulter les entreprises et artisans et vous aider à choisir
- Vous assister dans les relations avec les entreprises
- Rédiger les documents techniques
- Vous assister à la fin des travaux (levée de réserve/réception)

**MONTÉLIMAR
DRÔME | ARDÈCHE**

06 75 53 38 18
pierre.magnon@gmail.com

Pierre MAGNON est titulaire d'un CAPE avec

CABESTAN
AGENCIERS POUR BIENS RURAUX

LIVRON - LIVRON - LIVRON

H.I.P.S.

PLOMBERIE - SANITAIRE

Votre salle de bains de A à Z
(conseils déco, implantation, mobilier...)

74, Av. Joseph Combiar
26250 LIVRON SUR DROME
Tél. 04 75 85 57 25 / 06 19 78 05 61
hips.plomberie@orange.fr

www.hips-plomberie.fr

CONSTANT 
Audition

BILAN AUDITIF GRATUIT - ESSAI GRATUIT - ACCESSOIRES D'ÉCOUTE

■ 3 place Jean-Jaurès 26250 LIVRON ■ 04 75 40 52 26 ■ audition.constant@orange.fr

Pierre CONSTANT Michel MATHIEU
Audioprothésistes D.E.

HORAIRES D'OUVERTURE **Mardi, Jeudi, Vendredi** 9 h - 12 h / 14 h - 18 h



IMPRIMERIE DU FAUBOURG
compographie

DEPUIS 1980

LIVRON *infos*

Journal municipal d'informations distribué directement dans les boîtes aux lettres à + de 5000 exemplaires

38 avenue Jean-Jaurès
26200 MONTÉLIMAR
Tél. : 04 75 91 83 00
pao@compographie.fr

Votre encart publicitaire
dans le prochain journal Livron infos

Journal municipal d'informations
distribué directement
dans les boîtes aux lettres
à + de 5000 exemplaires

38 avenue Jean-Jaurès
26200 MONTÉLIMAR
Tél. : 04 75 91 83 00
pao@compographie.fr

une communication
à *votre* image



Conception ●

Mise en pages ●

Impression ●

Livres, almanachs, guides

Bulletins, journaux, agendas municipaux

Plaquettes, catalogues, fiches techniques

Flyers, affiches, tickets, entêtes, carnets

Faire-part, cartes, invitations

...